

Préavis N° 03-2026

Demande de crédit d'investissement pour le changement des cuisinières à gaz de la salle d'économie familiale du Bâtiment C du collège du Martinet

Préavis du Comité de Direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

Le présent préavis a pour but de présenter les besoins en vue d'obtenir l'accord pour le changement de trois cuisinières à gaz par des cuisinières électriques.

1. Préambule

Le présent préavis vise à finaliser la mise en conformité de la salle d'économie familiale du Collège du Martinet. Il propose le remplacement des dernières cuisinières à gaz par des modèles électriques et la sécurisation du réseau de distribution de gaz du bâtiment. Cette mesure répond à un impératif de sécurité immédiat pour les élèves et les infrastructures. Actuellement 20 périodes de formation sont dispensées chaque semaine dans le cadre de l'enseignement à option avec 12 élèves par session.

Le maintien de ces trois postes à gaz constitue une source de risque évitable et une anomalie dans la gestion technique du bâtiment. La suppression de la flamme nue, couplée à la mise à niveau de l'installation électrique, permettra de sécuriser durablement le Collège du Martinet et d'offrir un cadre de travail serein aux élèves et à leur enseignant.

2. Situation actuelle

La salle dispose de 7 postes de cuisson, dont 4 ont déjà été convertis à l'électricité. Toutefois, 3 cuisinières à gaz sont toujours en fonction. Ce dispositif hybride pose plusieurs problèmes :

- Sécurité incendie : les brûleurs à gaz exposent les élèves à une flamme nue. Le risque de brûlure ou d'incendie (vêtements, linges) est élevé en cas de distraction, fréquente en milieu scolaire.
- Déficit technique : les appareils ne possèdent pas de système de coupure automatique de l'arrivée du gaz. De plus, la salle n'est pas équipée de détecteurs de fuites ou d'une vanne de sécurité centralisée.
- Gestion des risques : l'enseignant doit assurer une surveillance accrue qui ne permet plus de garantir une sécurité optimale lors des cours pratiques.

3. Besoins

Le projet de mise à jour technique comprend les interventions suivantes :

- Remplacement du matériel : évacuation des 3 unités à gaz et installation de 3 cuisinières électriques modernes.
- Mise à niveau électrique : création et tirage d'une ligne électrique dédiée depuis le tableau de distribution. L'installation actuelle pour les gazinières est insuffisante pour supporter la puissance de cuisson électrique.
- Découplage du réseau de gaz : modification de la conduite provenant de la chaufferie pour condamner l'accès à la salle d'économie familiale. Le gaz sera désormais strictement réservé à la chaudière du bâtiment.
- Harmonisation : uniformiser le parc de cuisson pour simplifier l'entretien et l'enseignement.

4. Coûts et ligne budgétaire

Cout budgétaire remplacement cuisinière à gaz			
Désignation	Quantité	Prix unitaire TTC	Total TTC
Découplage des cuisinières	1	600.00 CHF	600.00 CHF
Suppression de l'arrivée du gaz	1	1 800.00 CHF	1 800.00 CHF
Évacuation des cuisinières	3	100.00 CHF	300.00 CHF
Installation électrique	3	1 000.00 CHF	3 000.00 CHF
Modification tableau électrique	1	2 800.00 CHF	2 800.00 CHF
Modification du plan de travail	3	800.00 CHF	2 400.00 CHF
Achat cuisinière électrique	3	1 385.00 CHF	4 155.00 CHF
Achat vitrocéramique	3	730.00 CHF	2 190.00 CHF
Livraison et pose fournisseur	1	700.00 CHF	700.00 CHF
Divers et imprévus	1	2 000.00 CHF	2 000.00 CHF
Total TTC			19 945.00 CHF

Le montant final sera amorti selon les critères MCH2 comme le prévoit le nouveau règlement sur la comptabilité l'année successive à la première utilisation de l'actif concerné.

5. Conclusion

Le Comité de Direction vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Vu le préavis du Comité de Direction.
- Entendu le rapport de la Commission des Finances.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

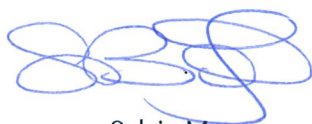


Décide

- D'adopter le préavis 03-2026 Demande de crédit d'investissement pour le changement des cuisinières à gaz de la salle d'économie familiale du Bâtiment C du collège du Martinet.
- D'accorder au Comité de Direction un crédit d'investissement CHF 20'000 TTC pour l'achat de cuisinières électriques.
- D'autoriser le Comité de Direction à utiliser les liquidités courantes et/ou de recourir à l'emprunt pour financer cet investissement.

Adopté par le Comité de Direction lors de sa séance du 23 février 2026.

Au nom du Comité de Direction d'Enfance & Jeunesse



Sylvie Mery
Présidente

Enfance & Jeunesse



Isabelle Houmard
Directrice Générale